

Invitation à participer à un débat ouvert sur le document politique final de la CIN2

Discussion N. 97 du 21 février au 21 mars 2014

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en collaboration avec l'IFAD, l'IFPRI, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, l'OMC, le PAM et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF), organisent conjointement la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) au siège de la FAO, à Rome, du 19 au 21 novembre 2014. Pour plus d'informations veuillez consulter : www.fao.org/ICN2.

Une [réunion technique préparatoire](#) a été tenue à Rome du 13 au 15 novembre 2013 afin d'alimenter la réflexion de la CIN2, sur la base d'une série de conférences régionales et de documents de référence technique, ainsi que des résultats des trois discussions thématiques en ligne ([La protection sociale pour protéger et promouvoir la nutrition](#), [Systèmes alimentaires et agricoles propres à renforcer la nutrition](#) et [La contribution du secteur privé et de la société civile à une meilleure nutrition](#))

Deux documents devraient émaner de la CIN2 : un document politique final et un cadre d'action visant à garantir sa mise en œuvre.

L'[avant-projet du document politique final](#), préparé par les secrétariats de la FAO et de l'OMS, sera peaufiné par un Groupe de travail conjoint (GTC) composé de représentants régionaux de la FAO et de membres de l'OMS, afin d'être adopté pour la CIN2 en novembre.

Nous vous invitons à nous communiquer vos observations sur l'[avant-projet du document politique final](#) disponible dans les six langues des Nations Unies dans le cadre de cette consultation publique en ligne. Nous vous remercions de répondre aux questions en bas. Un [formulaire](#) pour guider les réponses est aussi disponible.

Cette consultation ouverte permettra à un vaste éventail de parties prenantes de contribuer à la Conférence et de renforcer son impact. Les commentaires recueillis seront compilés par le secrétariat commun de la CIN2 et serviront à informer les travaux du GTC.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt, de votre soutien et de vos efforts, et de nous faire part de vos connaissances et expériences.

Les délais étant serrés, nous vous invitons à nous envoyer au plus tôt vos observations sur le document en question.

Dans l'attente de vos contributions.

Secrétariat conjoint FAO/OMS

Questions:

- 1. Avez vous des commentaires généraux sur l'avant-projet du document politique final et sa vision (paragraphe 1-3 de l'avant-projet)?**
- 2. Avez-vous des commentaires sur l'analyse fournie dans le document politique (paragraphe 4-20 de l'avant-projet) ?**
- 3. Avez-vous des commentaires sur les engagements proposés dans la document politique ? A ce propos, avez vous des suggestions pour contribuer à une élaboration plus technique pour guider l'action et implémenter ces engagements (paragraphe 21-23 de l'avant-projet) ?**

21.

Engagement à agir I: adopter nos systèmes alimentaires (systèmes de production, d'entreposage et de distribution des aliments) aux besoins en matière de santé publique alimentaire;

Engagement à agir II: rendre nos systèmes alimentaires équitables, en permettant à tous d'avoir accès à des aliments nutritifs;

Engagement à agir III: faire en sorte que nos systèmes alimentaires fournissent des éléments sains et nutritifs de façon durable et résiliente;

Engagement à agir IV: veiller à ce que des aliments nutritifs soient accessibles, abordables et acceptables grâce à une mise en œuvre cohérente des politiques des pouvoirs publics d'un bout à l'autre des filières alimentaires;

Engagement à agir V: faire en sorte que les gouvernements jouent un rôle moteur dans la transformation des systèmes alimentaires;

Engagement à agir VI : mettre à contribution tous les acteurs de la société;

Engagement à agir VII : mettre en œuvre un cadre dans lequel nos progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs et de concrétisation des engagements puisse être suivis et dans lequel nous serons considérés comme responsables

22.

nous engageons à lancer une décennie de l'action nutritionnelle pilotée selon un Cadre d'action et à rendre compte tous les deux ans de sa mise en œuvre à la FAO, à l'OMS et au Conseil économique et social;

23.

nous engageons à intégrer les objectifs et orientations du Cadre d'action décennal dans les efforts de développement mondial pour l'après-2015.